



PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déclaration de changement de dénomination sociale

LE PREFET DE L'OISE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment l'article R.512-68 relatif au changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R511-9 à R511-10 du code de l'environnement ;

Vu les arrêtés préfectoraux règlementant le fonctionnement des établissements de la société OCEAL implantés sur les communes de Beaurains Les Noyons, Breuil, Clairoix, Estrées Saint Denis, Froissy, Grandvilliers, Marqueglise, Noyon et Wavignies, respectivement en date des 5 juillet 1993, 3 août 1989, 5 octobre 1993, 11 mai 1992, 9 juillet 2003, 13 avril 2006, 25 juin 1999, 5 août 1993 et 9 juillet 2003 ;

Vu la déclaration de changement de dénomination sociale pour les établissements susvisés souscrite le 27 juillet 2010 par la société AGORA ;

DONNE RÉCÉPISSÉ

à la société AGORA, dont le siège social se trouve 2, rue de Roye – BP 20119- à Clairoix (60280), de sa déclaration de changement de dénomination sociale susvisée.

Les conditions de fonctionnement des établissements, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 3 septembre 2010

pour le Directeur départemental
des Territoires et par délégation,
le responsable du bureau de l'environnement

Mireille AUREGAN

1043 - Reches
972
1412

DESTINATAIRES

Monsieur le Directeur Général de la société AGORA

Madame le sous préfet de Compiègne

Monsieur le sous préfet de Senlis

Monsieur le sous préfet de Clermont

Madame et Messieurs les maires de Beaurains Les Noyons, Breteuil, Clairoix, Estrées Saint Denis, Froissy, Grandvilliers, Marquéglise, Noyon et Wavignies.

Monsieur l'inspecteur des installations classées

s/c de monsieur le chef de groupe des subdivisions de la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours